



# Infor Anael Travail Temporaire

## Module d'augmentation automatique de rubriques

---

## **Copyright © 2013 Infor**

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

### **Avertissement important**

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

### **Reconnaissance des marques**

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

### **Informations de publication**

Version : Infor Anael Travail Temporaire V9R1

Auteur : Infor - Alexandra Weisz

Date de publication : mai 28, 2013

---

---

# Table des matières

<b>À propos de ce manuel .....</b>	<b>5</b>
Public concerné .....	5
Périmètre du document .....	5
Pré-requis .....	5
Historique du document.....	6
Contacter Infor .....	6
<b>Chapitre 1 Nouveau principe de traitement .....</b>	<b>7</b>
<b>Chapitre 2 Cas non gérés par le module.....</b>	<b>9</b>
Contrats concernés .....	9
Taux horaires modifiés .....	9
Dans le cas d'un avenant existant .....	9
Dans le cas de relevés d'heures déjà saisis .....	10
Dans le cas de commande non honorées.....	10
<b>Chapitre 3 Lancement du module .....</b>	<b>11</b>
Accès .....	11
Saisie des éléments dans la fenêtre .....	13
Ordres d'application.....	14
Mise à jour des contrats .....	14
Revalorisation des taux de facturation.....	14
Génération des avenants .....	14
Avec édition de tous les avenants .....	15
Mise à jour des modèles de poste .....	15
<b>Chapitre 4 Traceur .....</b>	<b>17</b>
Descriptif.....	17
Paramétrage .....	17
Structure des fichiers.....	19



---

# À propos de ce manuel

Mettre à jour automatiquement les taux d'une liste de rubriques pour l'ensemble d'une base de données ou pour une liste de clients.

Cette mise à jour concernera tous les contrats en cours (actifs à une date donnée) ainsi que les modèles de poste.

Ce module peut être employé pour l'augmentation du SMIC, mais aussi pour l'augmentation de n'importe quelles rubriques à partir du moment que celles-ci aient été saisies dans les contrats ou les modèles de poste (rubrique de formation, indemnité de carte orange etc...).

## Public concerné

Clients d'Infor utilisateurs d'Infor Anael Travail Temporaire

## Périmètre du document

Infor Anael Travail Temporaire version V9R1

## Pré-requis

La version d'installation d'Anael TT doit être la V9R1M0 minimum.

Il est impératif d'effectuer une sauvegarde avant tout lancement de programme automatique, de s'assurer que personne ne travaille sur le logiciel et de vérifier les données modifiées (la liste des contrats détaillés vous permettra d'effectuer facilement vos vérifications).

## Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
1.0	3 juin 2008	Alexandra Weisz	Création du document
1.1	1 juillet 2004	Patricia Boisrobert	Mise à jour du document
1.2	27 juin 2006	Patricia Boisrobert	Mise à jour du document
1.3	29 avril 2008	Patricia Boisrobert	Mise à jour du document
1.4	30 juin 2008	Patricia Boisrobert	Mise à jour du document
1.5	23 juin 2009	Patricia Boisrobert	Mise à jour du document
1.6	23 septembre 2009	Patricia Boisrobert	Ajout possibilité d'éditer les avenants
1.7	11 juillet 2011	Bernard Jornat	Nouveautés V9R1M0.
2.0	Avril 2012	Ingrid MARY	Application du nouveau modèle de document Word

## Contacteur Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur le portail Infor Xtreme Support à cette adresse : [www.infor.com/inforxtreme](http://www.infor.com/inforxtreme).

Les mises à jour de la documentation ultérieures à la sortie de version sont publiées sur ce site Web. Nous vous recommandons de visiter régulièrement ce site Web pour consulter les mises à jour de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, envoyez un courrier à l'adresse [documentation@infor.com](mailto:documentation@infor.com).

---

# Chapitre 1 Nouveau principe de traitement

# 1

Contrairement à la version précédente, pour une rubrique

- Les taux inférieurs à l'ancien taux de la rubrique ne seront plus portés au nouveau taux.
- Pour le SMIC (rubrique 001), seuls les taux compris entre l'ancien taux et le nouveau taux seront traités.
- Pour les autres rubriques, seuls les taux égaux aux anciens seront portés aux nouveaux



### Contrats concernés

Ce module ne prendra en compte que les contrats actifs à la date d'application (champ « C »), c'est à dire dont la date de fin prévue est supérieur ou égale à la date d'application (champ « C »).

On ne tiendra pas compte de la souplesse donc si vous avez des heures à saisir sur celle-ci, il sera nécessaire de vérifier le taux de la rubrique générée dans le financier du RH.

### Taux horaires modifiés

Si vous avez des primes dont le taux horaire dépendait du taux horaire du salaire de base, il sera nécessaire de les modifier manuellement dans le financier des contrats en procédant comme un avenant de tarif sauf si vous pensez que le module « AUGTAU » peut s'appliquer sur ce type de rubrique.

### Dans le cas d'un avenant existant

Dans le cas d'un avenant de tarif, seules les lignes sans date de fin seront modifiées.

Dans l'exemple ci-dessous, seule la ligne des heures normales à 8,79 € sera modifiée.

Il sera donc nécessaire de remettre le financier du contrat en conformité.

Avant le passage du programme :

FINANCIER		Rub	Rubrique	ST	BC	Taux payé	Taux facturé	A partir de	Jusqu'au
Ok	Valider...(Enter)	001	HEURES NORMALES	G		8,79	20,42		
+	Ajouter.....(F6)	001	HEURES NORMALES	G		8,71	17,64		11/07/2009

Après :

FINANCIER		Rub	Rubrique	ST	BC	Taux payé	Taux facturé	A partir de	Jusqu'au
Ok Valider...(Enter)	→	001	HEURES NORMALES	G		8,79	20,42		30/06/2009
+ Ajouter.....(F6)		001	HEURES NORMALES	G		8,71	17,64		11/07/2009
		001	HEURES NORMALES	G		8,82	20,49	01/07/2009	

## Dans le cas de relevés d'heures déjà saisis

Il sera nécessaire de modifier tous les R.H qui auraient été saisis sur des dates supérieures à la date d'application (champ « C »).

## Dans le cas de commande non honorées

Il sera nécessaire de modifier toutes les lignes de commande des commandes « non honorées / non affectées » ou « non honorées/ affectées » ayant des dates supérieures à la date d'application (champ « C »).

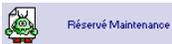
### Accès

Pour accéder au programme, aller dans :

#### Installation



#### Réservé maintenance



#### XXLANCE



Une fois le programme « XXLance » ouvert, saisir dans le nom de la fenêtre « AUGTAU » puis valider.

Exemple :

## Lancement du module

XLance - Utilitaire d'exécution de programme

**Programme utilitaire à lancer (obligatoire)**

Nom fenetre à lancer : AUGTAU

**A renseigner si au moins un parametre à envoyer (taille maxi d'un parametre = 100 caracteres)**

Envoyer (O, N ou blanc)	Contenu du parametre
Parametre 1.....	
Parametre 2.....	
Parametre 3.....	
Parametre 4.....	
Parametre 5.....	
Parametre 6.....	
Parametre 7.....	
Parametre 8.....	
Parametre 9.....	
Parametre 10.....	

**Parametres GLOBAUX à envoyer (ex: YPAR01, YSOC, etc...) (taille maxi d'un parametre = 100 caracteres)**

Nom variable	Contenu du parametre GLOBAL
Parametre GLOBAL 1.....	
Parametre GLOBAL 2.....	
Parametre GLOBAL 3.....	
Parametre GLOBAL 4.....	
Parametre GLOBAL 5.....	
Parametre GLOBAL 6.....	

Sortir.....(F3)

## Saisie des éléments dans la fenêtre

The screenshot shows a software window titled 'Augmentation générale'. It contains several data entry fields:

- Table 1 (Rubrique):** A table with columns 'Rubrique', 'Ancien Taux', and 'Nouveau Taux'. It contains three rows of data.
 

Rubrique	Ancien Taux	Nouveau Taux
001 HEURES NORMALES	8,860	9,000
195 PRIME DE PRODUCTION (J)	10,500	11,550
196 PRIME DE PRODUCTION (H)	1,500	1,650
- Table 2 (Client):** A table with columns 'Client' and 'Chantier'. It contains three rows of data.
 

Client	Chantier
000073	A.B.S
000187	A.V.M
000065	ADR-BAT
- Date application:** A text field containing '01/01/2011'.
- Ordres d'application:** A list of checkboxes:
  - Mise à jour contrats
  - Avec revalorisation des taux de facturation
  - Avec génération d'avenants
  - Avec édition de tous les avenants
  - Mise à jour des modèles de postes

Labels A, B, C, D, and E are placed around the window with arrows pointing to the respective data entry areas.

**Champ A :** Saisir la liste de rubriques concernées

Exemple : 001 pour les heures normales

**Champ B :** Saisir la valeur minimale à prendre en compte pour l'ancien taux (horaire, montant, etc.) correspondant à chaque rubrique

Exemple : 8.86

**Champ C :** Saisir le nouveau taux correspondant à chaque rubrique

Exemple : 9,00

**Champ D :** Saisir la liste de clients et ou de clients-chantiers à inclure ou à exclure. Pour une augmentation s'appliquant à tous les clients, ne pas indiquer de clients et prendre le choix « Omettre »

**Champ E :** Saisir la date d'application

Exemple : 01/01/2011

## Ordres d'application

### Mise à jour des contrats

Si cette option est cochée,

- tous les contrats ayant une des rubriques indiquées dans la colonne « A »
- pour –Inclure) ou autre (Omettre) que la liste de clients indiqués dans la colonne « C »
- ayant un taux compris entre l'ancien taux, colonne « B », et le nouveau taux, colonne « C » auront une date de fin (veille de la date indiquée dans le champ « E »)
- et une nouvelle rubrique ayant le même code indiqué dans le champ « A » sera ajoutée au financier du contrat avec la date indiquée dans le champ « C » dans la colonne « A partir de ».

Exemple :

FINANCIER		Rub	Rubrique	ST	BC	Taux payé	Taux facturé	A partir de	Jusqu'au	
Ok	Valider...(Enter)	001	HEURES NORMALES	G		8,86	17,99		31/12/2010	
+	Ajouter.....(F6)	001	HEURES NORMALES	G		9,00	18,27	01/01/2011		

### Revalorisation des taux de facturation

Si cette option est cochée, le taux de facturation sera revalorisé de la façon suivante :

Coeff = Taux facture actuel / taux paie actuel

**Taux facture revalorisé = Nouveau taux de paie \* coeff**

Si cette option n'est pas cochée, le taux de facturation ne sera pas modifié

### Génération des avenants

Si cette option est cochée, un avenant de tarif sera automatiquement généré à la date saisie dans le champ « E ».

Les avenants générés pour le client et pour le personnel seront considérés comme imprimés et retournés signés.

Les avenants générés pour l'agence seront considérés comme non imprimés. Il vous sera donc possible dans l'édition différée des contrats (option édition agence) de vérifier quels contrats ont été modifiés.

Si cette option n'est pas cochée, aucun avenant ne sera généré mais les modifications de taux seront tout de même effectuées.

## Avec édition de tous les avenants

Si cette option est cochée, les avenants générés pour le client et pour le personnel seront considérés comme non imprimés et non retournés signés. Les avenants à éditer seront stockés dans l'édition différée des contrats.

## Mise à jour des modèles de poste

Si cette option est cochée, la modification des taux sera apportée sur les modèles de poste existants compris dans la fourchette de taux, colonnes « B » et « C », ainsi que sur le salaire de référence.

Si cette option n'est pas cochée, aucun modèle de poste ne sera modifié.



### Descriptif

L'objectif de cette fonctionnalité est de générer un fichier texte indiquant tous les contrats et les modèles de poste mis à jour par le programme « AUGTAU » en précisant les anciens taux.

### Paramétrage

Cette fonctionnalité s'active par un paramétrage.

Pour ce faire, aller dans :

- » Installation »
- « Tables systèmes »
- « Options logicielles »

Puis ajouter l'option logiciel «\*AUGTAU ».

Puis, dans la zone « valeur » mettre un « 1 » en première position et dans la zone « complément » saisir le chemin d'accès du répertoire d'accueil des fichiers TXT

Exemple :

Code																													
1	2	3	4	5	6	7	8	9																					
*	A	U	G	T	A	U																							
Libellé																													
J	u	s	t	i	f	i	c	a	t	i	f	A	u	g	m	e	n	t	a	t	i	o	n	t	a	u	x		
Les valeurs ci-dessous peuvent être modifiées UNIQUEMENT sous contrôle de la société GEAC.																													
Valeurs																													
0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
1																													
Complements																													
0									1									2									3		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
D	:	\	A	U	G	T	A	U	X	\																			

---

## Structure des fichiers

Les fichiers produits sont nommés :

Pour la mise à jour des contrats, le fichier généré est CONTRAT\_MAJ.TXT

- Col 1 : Code agence
- Col2 : code client
- Col 3 : nom du client
- Col 4 : N° de contrat
- Col 5 : taux avant mise à jour
- Col 6 : date début du contrat
- Col 7 : date de fin du contrat

Pour la mise à jour des modèles de poste, le fichier généré est MDPOSTE\_MAJ.TXT :

- Col 1 : code agence
- Col 2 : code client
- Col 3 : nom du client
- Col 4 : code chantier (si model de poste est saisie au niveau chantier)
- Col 5 : Nom chantier (si model de poste est saisie au niveau chantier)
- Col 6 : N° de model de poste
- Col 7 : taux avant mise à jour